

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 12 mars 2015 à 19 h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents :

Les conseillers :                    Monsieur Réal Émond  
   M. Maurice Girard  
   M. Charles Gagnon

Sont absents :                        Monsieur Donald Perron  
   Monsieur Jean-Paul Giroux  
   Madame Julie Brisson  
   Monsieur Yannick Perron

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne        Directrice générale

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Hélène Boulianne, directrice générale, constate l'absence de quorum. La séance ne pouvant se tenir, il est convenu d'ajourner cette séance au lundi le 16 mars 2015. La directrice générale devra communiquer avec les membres absents pour les aviser de l'ajournement.

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal du jeudi 12 mars 2015 tenue lundi le 16 mars 2015, à 19 h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) Monsieur Charles Gagnon  
Madame Julie Brisson  
Monsieur Réal Émond

Absents : Monsieur Yannick Perron  
Monsieur Maurice Girard  
Monsieur Jean-Paul Giroux

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne Directrice générale

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2015.
- 4.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2015.
- 5.0 Gestion financière et administrative
  - 5.1 Acceptation des comptes à payer.
  - 5.2 Action chômage / Radiothon.
  - 5.3 Politique MADA / Adoption.
  - 5.4 Ancienne usine / Séchoir – Autorisation de vente.
  - 5.5 MRC Haute-Côte-Nord / Quote-part Gestion matières résiduelles.
  - 5.6 MRC Haute-Côte-Nord / Quote-part Centre local de développement.

- 5.7 CLD de la Haute-Côte-Nord / Présentation d'un projet.
- 6.0 Sécurité publique
  - 6.1 Service des incendies / Paiement 1<sup>er</sup> versement Entente incendie.
  - 6.2 Ville de Forestville / Frais de base annuel Entente incendie.
- 7.0 Affaires nouvelles.
- 8.0 Période de questions pour les contribuables.
- 9.0 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2618**  
**“Lecture et adoption de l'ordre du jour ”**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2619**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2015”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2015 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2620**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2015”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2015 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

## RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2621

### “Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

Mars 2015

14206	Gilles Lavoie (Déplacement-projet contournement)	828,30 \$
14207	Annulé	
14208	Véronique Marquis (acquisition de bâtiment)	4 012,69 \$
14209	Fleurs d'émeraude	100,00 \$
14210	Gilles Lavoie (Déplacement-projet contournement)	828,30 \$
14211	Air liquide canada inc.	33,20 \$
14212	Atelier Brisson gagné inc.	120,70 \$
14213	Tremblois bois migneault lemay avocat	2 806,84 \$
14214	Biolab division thetford	769,24 \$
14215	Bleuétiere Mario Tremblay	543,38 \$
14216	Carriere Girard inc.	758,85 \$
14217	Centre de ressources et promotions	373,67 \$
14218	Centre du camion cote-nord	850,48 \$
14219	Chauffage Robert Verret	40,46 \$
14220	La coop agrivoix	102,62 \$
14221	Annulé	
14222	Magasin coop des 5 rivieres	905,78 \$
14223	Centre universitaire du secteur ouest	445,00 \$
14224	D.O. informatique enr.	1 578,69 \$
14225	Entreprises carl brassard inc.	122,10 \$
14226	Equipement trans-cam	528,48 \$
14227	Equipement sigma inc.	711,56 \$
14228	Fabrique st-paul	300,00 \$
14229	GE CANADA	81,90 \$
14230	Gérard Forest	600,00 \$
14231	Imagexpert	68,42 \$
14232	Annulé	
14233	Papeterie du fleuve	333,39 \$
14234	Papeterie escoumins	26,43 \$
14235	Les pétroles paul larouche inc.	2 849,30 \$
14236	PG Solutions inc.	1 308,25 \$
14237	Quincaillerie Tremblay	993,84 \$
14238	Raymond chabot grant thorton	6 519,09 \$
14239	Magazine du regroupement des policiers	344,93 \$
14240	Revue au devoir	331,13 \$
14241	Sécuor inc.	1 329,35 \$
14242	Soudure usinage renaud émond	492,67 \$
14243	Télécommunication de l'est	100,08 \$

14244	Ultima	82,00 \$
14245	Visa Desjardins	386,78 \$
14246	W.coté et fils ltée.	1 502,55 \$
14247	Action chomage	250,00 \$
14248	Association des directeurs	1 448,50 \$
14249	Yves Laurencelle	2 263,41 \$
14250	M.R.C. de la haute cote-nord	45 682,50 \$
14251	Service des incendies de forestville	28 127,00 \$
14252	Société de l'assurance automobile	7 412,25 \$
14253	Ville de forestville	2 098,00 \$
14254	Gilles Lavoie (frais de déplacement)	828,30 \$
14255	Receveur général	352,00 \$
14256	Journal haute cote-nord	2 149,40 \$
14257	Ministere du revenu du québec	385,43 \$
14258	Gilles Lavoie (frais de déplacement)	828,30 \$
14259	Donald Perron	341,75 \$

**TOTAL : 126 277,29 \$**

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2622**

### **‘Action chômage / Radiothon**

Considérant qu’Action Chômage de la Haute-Côte-Nord est un organisme fondé il y a plus de 11 ans et est solidement ancré dans notre communauté.

Considérant que les objectifs de Action Chômage s’inscrivent au cœur même d’une mission d’éducation et d’accès à la justice pour les travailleurs et travailleuses en chômage et que les membres travaillent d’arrache-pied, depuis toutes ces années, à informer, à mobiliser, à mieux faire connaître les droits en matière d’assurance-emploi.

Considérant qu’Action Chômage n’a pas beaucoup de ressources financières.

Considérant qu’un radiothon qui sera organisé par Action Chômage Haute-Côte-Nord se tiendra à la radio CHME et au centre communautaire d’ESSIPIT le vendredi 20 mars prochain.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 250 \$ soit émis au nom d’Action Chômage pour la participation financière de la municipalité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2623**  
**“Municipalité amie des aînés / Adoption de la politique”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adopte la Politique “Municipalité amie des aînés” pour la municipalité de Longue-Rive tel que présenté et déposé.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2624**  
**“Ancienne usine / Séchoir – Autorisation de vente”**

Considérant que des renseignements ont été pris concernant la valeur du séchoir acquis lors de l’achat entre la Municipalité et Kruger.

Il est proposé par : Monsieur Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2625**  
**“M.R.C. de la Haute-Côte-Nord / Quote-part matières résiduelles”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 33 627,50 \$ soit émis au nom de la M.R.C. de la Haute-Côte-Nord pour le premier versement de la quote-part de gestion des matières résiduelles et développement durable.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2626**  
**“M.R.C. de la Haute-Côte-Nord / Centre local de développement”**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 12 055 \$ soit émis au nom de la M.R.C. de la Haute-Côte-Nord pour le versement de la quote-part du Centre local de développement.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2627**  
**“CLD de la Haute-Côte-Nord / Présentation d’un projet”**

Considérant que la cuisine rattachée à notre Centre Communautaire est en piètre état car des problèmes d’infiltration d’eau des problèmes de détérioration et que des travaux doivent être effectués afin de conserver cette salle qui sert à l’ensemble de nos citoyens.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que Yves Laurencelle est par la présente autorisé à préparer et à présenter une demande d’aide financière au montant de 23 000 \$ dans le cadre du programme du Pacte Rural pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2628**  
**“Service des incendies / Paiement 1<sup>er</sup> versement Entente incendie”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 28 127 \$ soit émis au nom du Service des incendies de Forestville pour le 1<sup>er</sup> versement de l’Entente incendie.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2629**  
**“Ville de Forestville / Frais de base annuel Entente incendie”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 2 098 \$ soit émis au nom de la Ville de Forestville pour le paiement de frais de base annuel concernant l’Entente incendie.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-03-2630**  
**“Levée de l’assemblée”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 45.

---

Donald Perron  
Maire

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière